RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 019B0958-F690-44EE-AD81-7DFF36A12FE4

ABC PEINTURE DECO
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 15 000 euros
Siège social : 53 avenue Bollée
72000 LE MANS
793 751 249 RCS LE MANS

Ci-après la « **Société** »

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 04 MARS 2025
DÉCISION DE MODIFICATION DES STATUTS

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte que l'apport de l'intégralité des parts sociales que Monsieur Antony BERGE détenait au capital de la Société à son profit, tel qu'il était prévu dans le traité d'apport en date du 06 janvier 2025, est devenu définitif lors de l'immatriculation de l'Associée Unique, soit le 21 février 2025, et décide de modifier, en conséquence, l'article 8 des statuts de la Société comme suit par l'ajout du paragraphe suivant à :

« ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES

A la suite de la signature du traité d'apport en date du 06 janvier 2025 et suite à l'immatriculation de la société HOLDING BERGE en date du 21 février 2025, les parts sociales sont désormais attribuées et réparties comme suit :

HOLDING BERGE …… 1 500 parts,
Numérotées de 1 à 1 500.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : …..…….. 1 500 parts

L'Associée unique déclare expressément que toutes les parts sociales représentent le capital social lui appartiennent, sont réparties dans les proportions indiquées ci-dessus correspondant à l'apport effectué et qu'elles sont toutes souscrites et libérées comme indiqué ci-dessus. »

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
[redacted]
CFD04710848E430...